

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5305>



2016-2017

Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 8 novembre 2016

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Comité Technique Spécial Départemental (CTSD-21) -



Publication date: mercredi 9 novembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Partie second degré

Concernant le second degré, cette rentrée s'effectue sous le signe de la « réforme » du collège, rejetée par l'immense majorité des organisations syndicales et des enseignants. Comme nous l'avions prédit, cette réforme est synonyme de désorganisation et de dégradation de l'enseignement en collège et accroît considérablement l'inégalité entre les élèves et les établissements. Comment prétendre assurer l'égalité de traitement des élèves lorsque l'horaire effectif d'enseignement d'une discipline peut varier du simple au double suivant que cette discipline est amputée ou non d'heures d'AP et/ou d'EPI ? En ce qui concerne la seconde langue vivante par exemple, outre la perte d'une demi-heure hebdomadaire, quel gouffre à la fin de l'année entre le bagage linguistique d'un élève qui aura bénéficié de 2,5 heures effectives d'enseignement disciplinaire et celui d'un autre élève qui lui n'aura reçu qu'une heure ou une et demie de cours effectives ! Aucun bricolage pédagogique interdisciplinaire ne compensera ces heures perdues !

Sachez, Madame l'Inspectrice d'Académie, que les enseignants sont et demeurent viscéralement attachés à la transmission de leur discipline à leurs élèves. Or ils en sont empêchés, à des degrés divers suivant le niveau de pression exercée sur eux dans les établissements, du fait de cette réforme qui remet en cause l'enseignement disciplinaire structuré en programmes nationaux annuels. Les conditions de cette rentrée font qu'ils ont le sentiment de ne pouvoir accomplir un travail de qualité. De plus, ils sont contraints de bâtir à la hâte des séquences en interdisciplinarité sans qu'aucun temps de concertation ne soit prévu à cet effet, ce qui représente un accroissement considérable de leur charge de travail. Cette réforme imposée à marche forcée a rendu la rentrée 2016 compliquée dans les collèges, manque de manuels, manque de consignes pour remplir le LSUN, ce livret scolaire numérique que la profession rejette en masse. En effet sous couvert d'une simplification des outils de suivi des élèves et afin de les rendre plus accessibles aux familles le livret comporte une quarantaine d'items regroupés en 7 ou 8 compétences et les bulletins scolaires regrouperont les différentes compétences et sous compétences travaillées correspondant aux différents domaines répertoriés dans les programmes officiels. Doit-on y voir une mise en conformité des enseignant-es- avec les programmes et injonctions ministérielles ?

Le nombre très important d'items renvoie à une vision morcelée des apprentissages qui n'aide pas à leur donner du sens.

L'accessibilité au LSUN via une application numérique risque d'accroître encore les inégalités. En effet ce sont les familles les plus fragiles socialement et les plus éloignées de l'école qui maîtrisent le moins les outils numériques.

De plus en plus de travail pour les enseignants pour des résultats qui seront à coup sûr en régression en termes d'acquisition de connaissances par les élèves, une liberté pédagogique remise en cause et une dénaturation du métier : cette situation engendre chez la majorité de nos collègues une grande souffrance au travail et le sentiment d'un immense gâchis. Dans ce contexte les professeurs d'allemand payent un lourd tribut, la FSU a d'ailleurs présenté un dossier au CHSCTA à ce sujet. Les collègues perdent des heures et se retrouvent sur des postes partagés et bien souvent obligés d'aller enseigner en primaire. Les professeurs d'espagnol ne sont pas en reste, ils se retrouvent bien souvent maintenant avec 8 classes (contre 6 auparavant) comptabilisant ainsi plus de 200 élèves et le maître mot de la réforme est l'individualisation !. Le burn out risque d'en guetter quelques uns (toutes disciplines confondues) et sans moyens de remplacement.

Cette réforme, comme la désastreuse réforme dite « des rythmes scolaires », détourne les élèves de l'enseignement public et favorise le privé. Les chiffres sont sans appel : l'hémorragie qui touche le premier degré public se poursuit maintenant au collège public. Les prévisions faisaient état d'une baisse de 230 élèves et le constat est en fait de 286 élèves de moins, soit une baisse globale de 1,4%, tandis que le privé voit ses effectifs augmenter de 109 élèves (+ 2,8%) ! Les effectifs des classes de 6ème sont particulièrement alarmants car ils concentrent à eux seuls la part la plus importante de la baisse : - 267 élèves, ce qui représente - 5,4% ! On imagine sans peine les conséquences de

cette baisse sur les années suivantes. Pendant ce temps, les effectifs du privé en 6ème augmentent, eux, de 5 % ! Une telle situation est insupportable pour les enseignants laïques que nous sommes !

A cela s'ajoute le mécontentement persistant de notre profession sur le plan salarial, que ne va pas calmer la dérisoire augmentation du mois de juillet, d'autant que cette prétendue revalorisation s'accompagne d'une réforme de l'évaluation qui nourrit les plus vives inquiétudes et risque de conduire à un renforcement du pouvoir des chefs d'établissement afin de nous contraindre à appliquer les réformes que nous rejetons. Le malaise est profond, et on a beau nous répéter que les métiers de l'enseignement attirent puisqu'il y a eu augmentation des inscriptions aux concours cette année, notre profession est tournée en dérision par des journalistes qui avec de faux diplômes et après 10 minutes d'entretien avec un IPR sont embauchés comme contractuels. Nous sommes effarés de constater le gouffre qui existe entre les discours officiels et la sombre réalité de l'enseignement public. Notre ministre peut mentir effrontément et répéter à l'envi que « la réforme du collège n'est pas l'apocalypse annoncée », si elle se décidait à sortir de sa surdité et de son aveuglement, elle pourrait constater que c'est une vraie Bérézina, qui sape les fondements de l'enseignement public. Il est plus que temps d'écouter les personnels et d'abroger la réforme du collège.